

Département de la
Charente - Maritime

Ville de ROYAN

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mai 1965

OBJET :

**Galerias Commerciales -
Transfert stands 8
et 9 MAUBOUCHER/
RICHARD**

le vingt deux mai mil neuf cent soixante cinq, à dix sept heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire d'après convocations faites le 18 Mai 1965.

65060

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. BENDER, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, GACHET, NAULIN, BOUDET BROTREAU, Mme BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, CAMBLONG, STIPAL, TETARD, NARTEAU et BUJARD

Représentés : M. DOMECCQ par M. de LIPKOWSKI
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. PECHEVIS par M. VULTAGGIO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre du 29 avril 1965, Mme MAUBOUCHER concessionnaire des stands n° 8 et 9 des Galeires commerciales a manifesté le désir pour des raisons de santé de ne plus exploiter son activité commerciale et a sollicité l'accord de la Ville pour que Mme Marie RICHARD 16, rue du Dr Nouailles Degorce à Royan, lui succède.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par Mme MAUBOUCHER, concessionnaire des stands 8 et 9.

Vu l'acceptation de Mme Marie RICHARD de prendre la succession de Mme MAUBOUCHER

AUTORISE :

- Mme Marie RICHARD, 16, rue du Dr Nouailles Degorce à Royan à prendre à compter du 1er juillet 1965 la succession de Mme MAUBOUCHER dans l'exploitation des stands n° 8 et 9 des Galerias commerciales, sous réserve d'y exercer la même activité, dans les mêmes conditions et conformément au cahier des charges.

- Monsieur le Député-Maire à signer l'acte de concession devant intervenir.

Ont signé au registre MM. les Membres présents
Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



minutes



VU

ROCHEFORT-MER, le 8 JUNE 1965
Le Sous-Préfet,

[Signature]